

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

2026 14

**DE LA COMMUNE DE GABRE**

**Nombres de membres**

**Séance du 7 avril 2026**

En exercice : 11  
Nombre de membres présents : 10  
Qui ont pris part à la délibération : 11  
Nombre de procuration : 1  
Votes pour : 11  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le sept avril, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de FOURNIÉ Arièle, maire

Etaient Présents : BALANSA Jean Louis, BALANSA Sarah, BORDIN Fabrice, DEJEAN Jean Paul, FLORES LUDENA Armony, FOURNIÉ Robert, LAFFONT Jacqueline, PAGÉS Nelly, SOUBIES Sébastien.

Etait excusée : JOUVE MIANNAY Maé

Etait absent :

Procuration : JOUVE MIANNAY Maé a donné procuration à FOURNIE Arièle

Secrétaire de séance : FOURNIÉ Robert

Date de convocation :

01 avril 2026

Date d'affichage :

01 avril 2026

**DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SYNDICAT MIXTE DU PARC  
NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES**

Madame le Maire rappelle que la commune a décidé d'approuver la Charte du Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises et d'adhérer à son Syndicat mixte de gestion.

Elle évoque le courrier de Monsieur le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional, demandant à ce que le nouveau Conseil municipal désigne ses délégués, appelés à siéger au Syndicat mixte au nom de la commune.

Le Conseil ouï l'exposé et après en avoir délibéré :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	PROCURATION : 1
-----------	------------	----------------	-----------------

- désigne **Mme JOUVE-MIANNAY Maé** - déléguée titulaire et **Mr FOURNIE Robert** - délégué suppléant pour représenter la commune et siéger au sein du Syndicat,

donne pouvoir à Madame le Maire ou Monsieur le Maire pour effectuer tout acte et signer toute pièce en application de cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Gabre, le jour, mois et an que ci-dessus

FOURNIÉ Robert  
Secrétaire de séance

LA SOUS-PREFECTURE  
DE ST-GIRONS

REÇU

16 AVR. 2026

FOURNIÉ Arièle  
Maire de Gabre



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte le 16 avril 2026  
Après dépôt en Sous-Prefecture le 16 avril 2026 Après publication ou notification le 16 avril 2026